

**COLLOQUE du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) et de la Chaire
de recherche en éducation et francophonie (CREF)
6 au 8 décembre 2018**



Comité scientifique

Nathalie Bélanger, Faculté d'éducation, Université d'Ottawa

Pierre Foucher, Faculté de droit, Université d'Ottawa

Karine Turner, Faculté d'éducation, Université d'Ottawa

Les études et recherches portant sur l'éducation en langue française en situation linguistique minoritaire au Canada ont souvent porté jusqu'à maintenant sur des enjeux en amont de l'école, c'est-à-dire en privilégiant un regard sur les conditions d'accès, par exemple en interrogeant les critères d'admission et la portée de l'article 23 de la Charte canadienne, les mariages mixtes ou la gouvernance des écoles (Power, 2011; Foucher, Beaudoin, Mendes, 1996; Dalley et St-Onge, 2008; Labrie, Wilson et Heller, 2003). Des enjeux tout aussi centraux, mais s'inscrivant alors en aval, ont également été traités, par exemple les résultats des élèves aux examens ou leur aisance ou non à faire usage du français à l'école et dans leur vie quotidienne (Labrie et Forlot, 1999; Labrie et Lamoureux, 2003).

Dans la foulée, la reproduction scolaire et sociale des inégalités a ainsi été au centre des préoccupations de recherche à partir notamment des travaux de Bourdieu. Cependant, si l'école manifeste une fonction de conservation et de reproduction, elle n'en est pas moins un lieu de production que l'on a voulu traiter à travers un ouvrage intitulé *Produire et reproduire la francophonie en la nommant* (Bélanger, Dalley, Garant et Desabrais, 2010), qui découle d'un colloque ayant lieu à l'Université d'Ottawa.

Ce qui est proposé ici est une entrée dans l'école afin de discuter et d'analyser ce qui s'y passe concrètement. Le sociologue britannique Basil Bernstein (2008) compte parmi ceux qui ont émis une critique de la théorie de la reproduction, perçue comme réductrice, et à certains égards, s'éloignant des réalités vécues en salle de classe. Cet auteur propose plutôt une observation

interne de la pratique sociale pédagogique, afin de voir l'école non pas tant comme le relai de quelque chose de plus grand qui prend place à l'extérieur d'elle, mais comme une institution qui secrète ses propres normes, façons de faire et pratiques. En outre, le discours sur le changement en éducation est trop souvent pensé à travers les seuls prismes du déclin ou de la nostalgie (« c'était mieux avant »), de la critique et de la domination (reproduction des inégalités) ou de l'instrumentalisation (« former les citoyens de demain »), négligeant là aussi, ce qui se passe concrètement dans les écoles au quotidien, là où le changement s'opère de façon incrémentale (Frاندji et Vitale, 2008).

C'est dans l'esprit des travaux de Bernstein que nous proposons le prochain colloque du Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) en collaboration avec la Chaire de recherche en éducation et francophonie (CREF), qui abordera plus concrètement l'enseignement et l'apprentissage tel qu'ils se déploient en milieu minoritaire francophone et pluraliste au Canada. Entre régulation et émancipation, entre continuité et transformation, il s'agira de s'intéresser aux rapports aux savoirs des élèves et des étudiant/es ainsi qu'à leur socialisation au sein des établissements, tout en réfléchissant aux processus de fonctionnement de l'école et aux modalités par lesquelles l'éducation est dispensée aujourd'hui.

Ce colloque vise à rassembler divers partenaires des milieux éducatifs de la petite enfance au postsecondaire, incluant des chercheur/es, membres de la communauté et des associations, groupes de parents, conseils scolaires, personnel enseignant, direction d'école, Ministère de l'Éducation. Il est, en ce sens, interdisciplinaire et propose des formats de présentation revisités, allant de la conférence plénière à l'exposé individuel ou au panel.

Axes thématiques potentiels :

- Quels sont les rapports aux savoirs des élèves et des étudiant/es pris dans toute leur diversité dans les établissements de langue française en situation linguistique minoritaire ?
- Quelles sont les modalités d'enseignement et de pratiques pédagogiques dans les établissements de langue française en situation linguistique minoritaire ?
- Quelles différences peut-on constater entre les approches privilégiées en contexte urbain et celles adoptées en milieu rural ?
- Que veut dire le métier d'élève et d'étudiant/e dans ces établissements ?
- Quelles comparaisons pouvons-nous établir avec d'autres situations d'enseignement en contexte linguistique et pluraliste minoritaire ailleurs dans le monde ?
- Comment peut-on comparer la situation entre provinces et territoires canadiens ?
- Quelles politiques publiques éducatives ont cours dans les écoles ? Qui les développe ?
- Comment les établissements de langue française en situation linguistique minoritaire répondent-ils aux besoins des apprenant/es du 21^e siècle ? Ces besoins sont-ils différents de ceux des apprenant/es qui fréquentent des établissements de la majorité ?

- Les familles, les parents et les jeunes choisissent-ils leur école ? Quelles sont les conséquences de ces choix ?
- Quel est le rapport des élèves, des étudiant/es et des intervenant/es à l'ordre scolaire et à la discipline ? Quelle est la part de la norme juridique dans la régulation des comportements ? Assiste-t-on à une juridicisation du comportement des élèves ?
- Quel est l'effet de la multiplication des codes, des politiques, des règlements internes, des conventions collectives, sur le fait de « faire l'école » en milieu minoritaire? Ces règles, codes et politiques sont-elles adaptées à la réalité des écoles des minorités francophones?
- Que sont les enjeux du retour aux études, de l'éducation permanente et des programmes emplois-études ? Les programmes sont-ils adaptés à la réalité de la francophonie minoritaire ?
- Quelles sont les finalités d'une éducation en milieu minoritaire ? Qui définit son mandat et comment peut-on s'assurer qu'il évolue et se réactualise?

Ce colloque annuel se tiendra du 6 décembre en soirée au 8 décembre 2018 à l'Université d'Ottawa. Les communications d'une durée de 20 minutes seront suivies d'une période de questions de 10 minutes.

Type de séances :

Exposé individuel : Présentation d'un exposé suivie d'une discussion avec l'auditoire.

Panel : Séance permettant l'analyse exhaustive de sujets ou de thèmes particuliers, à partir de divers points de vue, suivie d'un échange avec l'auditoire.

Nous vous invitons à soumettre une proposition de communication (300 mots maximum, format Word ou PDF) d'ici le dimanche 26 novembre 2017 (11 h 59 heure de l'Est) à l'adresse suivante : crcf@uottawa.ca

Nous vous prions d'inclure un titre, votre nom et votre affiliation ainsi que tous ceux de vos co-auteur/es, le cas échéant. Veuillez aussi indiquer le type de séance privilégié.

